

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES DE GUIDAGE (F.C.G)

Arrêté du 2 mai 2011.

Objectif

Perfectionner sa conduite d'un véhicule de guidage, améliorer ses pratiques et actualiser ses connaissances en matière de réglementations et règles applicables au transport exceptionnel et à l'accompagnement de ce transport.

Public

Conducteur exerçant une activité de conducteur de véhicule de guidage, être titulaire du permis de conduire des catégories A et B en cours de validité, libéré du délai probatoire prévu à l'article L. 223-1 du code de la route, de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) », justifier de la régularité de sa situation au regard de la formation initiale de véhicule de guidage (FIG).

Pédagogie et Moyens matériels :

- Enseignement théorique
- Enseignement pratique
- Véhicules : motocyclettes de 34 CV, voitures pilotes ;
- Autres moyens : aires de manœuvres, plateau maniabilité, salle de cours équipées ;
- Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : "feuilles d'emargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresigné par le formateur".

Programme

7 Heures /1 Jour

Thèmes	Intitulés	Durée
	Accueil et Présentation de la formation	0h30
1	<ul style="list-style-type: none">• L'accompagnement en sécurité d'un convoi avec pratique de la conduite individuelle- Les fondamentaux de la sécurité- Les liaisons radios	03h00
2	<ul style="list-style-type: none">• La réglementation applicable au transport exceptionnel- Les caractéristiques techniques et réglementaires- Le code de la route spécifique au transport exceptionnel- La réglementation sociale	01h00
3	<ul style="list-style-type: none">• Le respect de l'itinéraire prescrit- La préparation des moyens- L'itinéraire- La stratégie de déplacement- Les contrôles et sanctions	01h00
4	<ul style="list-style-type: none">• La gestion du risque accidentel- La forme physique du guideur en situation de conduite- La sécurité routière- Les forces qui s'appliquent aux masses en mouvement- Le comportement en situation d'urgence	01h00
	Evaluation des acquis et synthèse du stage Evaluation des acquis : test final d'auto-évaluation.	0h30
	Durée totale du stage	07 h

Validation

Livret de formation et Attestation F.C.G. valable 5 ans.